

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

Le Conseil d'administration de l'UIB s'est réuni le jeudi 14 mars 2019, sous la présidence de M. Kamel NEJI. Il a approuvé le projet du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de la Banque et du Groupe et arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31/12/2018. Présentés par le Directeur général, M. Mondher GHAZALI, les états financiers individuels font ressortir un résultat net de l'exercice 2018 de 111,8 millions de dinars contre 90,1 millions de dinars en 2017, soit une hausse de 24,1%. Le résultat net consolidé du Groupe ressort à 109,4 millions de dinars en 2018 contre 86,1 millions de dinars en 2017, soit une progression de 27%. Cette performance est en lien avec des indicateurs de gestion bien orientés, avec notamment un Produit net bancaire en hausse de 25% à 362,7 millions de dinars ; le Résultat brut d'exploitation étant en progression de 25,2% par rapport à 2017 à 194 millions de dinars.

Le Conseil d'administration a pu constater que les résultats au titre de 2018 dépassent les prévisions précédemment communiquées par l'UIB au marché (95 millions de dinars au titre de l'année 2018) et que la banque est bien engagée pour conserver, dans sa trajectoire financière 2019-2022, le taux de retour sur fonds propres (ROE) de 23% réalisé en 2018. Avec la solidité de ses ratios de gestion et le niveau et la qualité de ses fonds propres, l'UIB continue à donner ainsi des gages de stabilité et de sécurité à ses déposants, à ses actionnaires et à l'ensemble des parties prenantes.

Le Conseil d'administration a, également, convoqué les actionnaires de l'UIB en Assemblée Générale Ordinaire pour le **Vendredi 19 Avril 2019 à 10 heures à l'Hôtel Concorde, Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac Tunis** afin d'approuver notamment les rapports du Conseil d'administration et les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31/12/2018. Il propose, à cette occasion, la distribution d'un dividende de 0,700 TND par action ou certificat d'investissement (vs. 0,650 TND au titre de l'exercice 2017), soit 14% du nominal des actions et des certificats d'investissement.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.